



**Bulletin sécheresse de Bourgogne-Franche-Comté
n° 10 du 23 septembre 2024 : période du 09/09/2024 au 22/09/2024**

Sommaire

Synthèse	p.1
Carte de qualification hydrologique des étiages	p.2
Cours d'eau du bassin Rhône – Méditerranée – Corse	p.3
Cours d'eau des bassins Loire – Bretagne et Seine – Normandie	p.4
Cours d'eau : répartition par départements	p.5 à 7
Eaux souterraines	p.8

Liens utiles

VigiEau – site de l'information sécheresse du Gouvernement
<https://vigieau.gouv.fr/>

ORISK – observatoire du risque inondation de la sécheresse et du karst en Bourgogne Franche-Comté sur le site
<http://www.orisk-bfc.fr/>

HydroPortail – données hydrométriques (brutes temps réel, pré-validées et validées)
<http://www.hydro.eaufrance.fr/>

ADES – portail national d'accès aux données sur les eaux souterraines
<https://ades.eaufrance.fr/>

Reproduction autorisée sous réserve d'en mentionner la source

Données : DREAL BFC, département Hydrologie et Hydrométrie

Prochain bulletin : début d'étiage 2025

Pas de sécheresse

Ce bulletin constitue un outil d'aide à la décision. Il s'appuie sur les débits des cours d'eau disposant de mesures hydrométriques et des seuils de référence en vigueur.

Pour mémoire en hydrologie, le **Qm3J-N (ou VCN3)**, est le débit minimal ou débit d'étiage des cours d'eau enregistré pendant 3 jours consécutifs sur la période considérée.

Situation au 23 septembre 2024 :

Les Qm3J-N (ou VCN3) sur les 14 derniers jours sont à la baisse par rapport au bulletin du 2 septembre pour 26 stations, à la hausse pour 53 stations et identiques pour 4 stations, sur un total de 83. Cette situation traduit une tendance globale à l'amélioration.

13 unités sécheresse ont atteint le seuil de vigilance (contre 25 lors du dernier bulletin) et 1 le seuil d'alerte (contre 11 lors du dernier bulletin) et aucune unité en alerte renforcée (contre 1 lors du dernier bulletin). Cette évolution montre un éloignement du risque de sécheresse.

Les niveaux des nappes d'eau souterraine sont majoritairement à la baisse : 24 piézomètres indiquent des valeurs inférieures à celles de la semaine dernière, 4 voient leur niveau baisser et 2 sont stables.

A l'instar des semaines passées, l'ensemble de ces valeurs reste globalement haut pour la saison : sur les 30 piézomètres de l'échantillon pour lesquelles les données sont les plus récentes, 23 sont d'un niveau supérieur à leurs cotes moyennes mensuelles respectives.

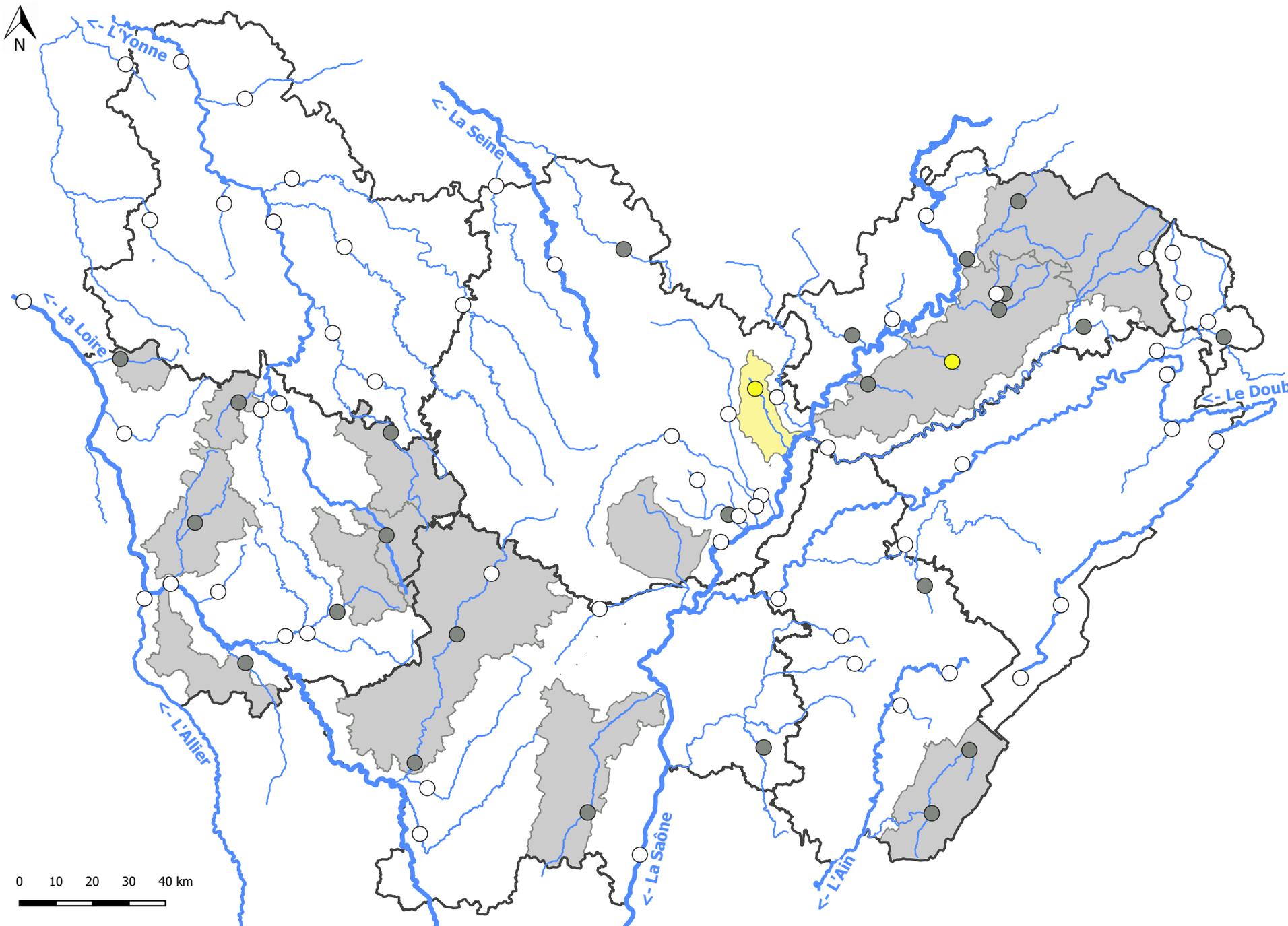
Au 23/09/2024, aucun arrêté préfectoral de restriction des usages de la ressource en eau n'est en vigueur en Bourgogne-Franche-Comté (source VigiEau).

Ces éléments nous conduisent à ce que, sauf étiage tardif et prononcé, ce bulletin sécheresse soit le dernier de l'année 2024.

Bulletin sécheresse de Bourgogne-Franche-Comté

Annexe cartographique

Bulletin sécheresse n° 10 du 23/09/2024



Note : Cette carte présente la qualification hydrologique de l'étiage pour la région Bourgogne-Franche-Comté, basée sur les Qm3J-N (VCN3) à 14 jours. Elle ne doit pas être confondue avec la carte de restriction des usages de l'eau disponible sur le site VigiEau, qui est déterminée par les arrêtés préfectoraux pris dans chaque département.

Station de référence sécheresse

-  Absence de sécheresse
-  Vigilance
-  Alerte
-  Alerte renforcée
-  Crise

Zone unité sécheresse

-  Absence de sécheresse
-  Vigilance
-  Alerte
-  Alerte renforcée
-  Crise

Sources :
 © IGN BD carto 2020
 DREAL BFC / SBEP / DHH

Conception : DREAL BFC (2023)

Cette carte a été réalisée pour être
 imprimée au format A3

Bulletin de veille hydrologique et piézométrique
n° 10 du 23 septembre 2024 : période du 09/09/2024 au 22/09/2024

Stations	Dépt.	Seuils de qualification de la sécheresse				Qm3J-N (VCN3) 14 jours (m³/s) au 15/09/2024	Qm3J-N (VCN3) 14 jours (m³/s) au 22/09/2024	Date du VCN3 observé	Qualification hydrologique de l'étiage
		Vigilance (m³/s)	Alerte (m³/s)	Alerte renforcée (m³/s)	Crise (m³/s)				

Eaux superficielles : bassin Rhône – Méditerranée – Corse

Unités Haute-chaîne (Doubs et Jura)

Le Doubs à Mouthe	25	0.330	0.220	0.150	0.130	0.856	0.495	20 au 22/09	
Le Doubs à Pontarlier	25	1.900	1.200	0.970	0.760	1.803	2.459	20 au 22/09	
Le Doubs à Goumois	25	7.900	5.300	4.500	2.930	4.529	8.770	09 au 11/09	
La Bienne à Morez	39	0.350	0.220	0.150	0.110	0.548	0.347	20 au 22/09	
Le Tacon à Saint-Claude	39	0.840	0.570	0.430	0.340	2.879	0.787	20 au 22/09	
Unité Haute Chaîne (Jura) – stations de Mouthe, Saint-Claude et Morez									vigilance
Unité Haute Chaîne (Doubs) – les 5 stations									

Unités Plateau Calcaire jurassien (Doubs et Jura)

Le Dessoubre à Saint-Hippolyte	25	2.400	1.500	1.100	0.760	6.654	2.940	20 au 22/09	
La Loue à Champagne-sur-Loue	39	15.000	11.000	8.100	5.270	10.210	17.618	20 au 22/09	
La Furieuse à Salins	39	0.260	0.160	0.110	0.050	0.199	0.207	20 au 22/09	
L'Ain à Bourg-de-Sirod	39	2.500	1.800	1.300	0.900	2.351	3.429	20 au 22/09	
Le Hérisson à Doucier	39	0.340	0.210	0.110	0.080	0.476	0.611	20 au 22/09	
Unité Plateau Calcaire (Jura) – stations de Bourg-de-Sirod, Doucier et Salins									
Unité Plateau Calcaire jurassien (Doubs) – les 5 stations									

Unités Seille (Jura) et Seille et Guyotte (Saône-et-Loire)

La Brenne à Sellières	39	0.075	0.040	0.025	0.015	0.231	0.115	16 au 18/09	
La Seille à Voiteur	39	0.650	0.330	0.210	0.080	0.294	0.680	20 au 22/09	
La Gizia à Frontenaud	71	0.260	0.170	0.130	0.110	0.217	0.236	20 au 22/09	

Unités Basses vallées Doubs - Ognon (Doubs et Haute-Saône) et unité Nord Jura (Jura)

Le Doubs à Mathay	25	14.000	8.900	7.000	5.280	9.710	23.800	09 au 11/09	
Le Doubs à Besançon	25	25.000	17.000	12.000	7.300	20.813	43.134	19 au 21/09	
Le Doubs à Neublans-Abergement	39	47.000	31.000	22.000	14.000	20.300	62.500	20 au 22/09	
L'Ognon à Pesmes	70	8.200	5.500	3.700	2.100	7.180	8.950	20 au 22/09	
Le Scey à Beveuge	70	0.460	0.290	0.210	0.140	0.351	0.378	20 au 22/09	
Unité Nord Jura (Jura) – stations de Champagne-sur-Loue, Neublans et Besançon									
Unité Basses vallées Doubs-Ognon (Doubs et Haute-Saône) – les 5 stations									

Unité Allain (Doubs, Haute-Saône et Territoire de Belfort)

La Savoureuse à Giromagny	90	0.180	0.090	0.050	0.030	0.318	0.370	20 au 22/09	
La Savoureuse à Belfort	90	0.480	0.440	0.330	0.230	0.583	1.000	20 au 22/09	
La Bourbeuse à Froidefontaine	90	0.500	0.230	0.160	0.070	0.674	0.721	20 au 22/09	
L'Allain à Joncherey	90	1.100	0.690	0.580	0.440	0.775	0.691	20 au 22/09	
Le Rupt à Dung	25	0.110	0.070	0.055	0.025	0.257	0.201	20 au 22/09	

Unité Vosges haute-saônoises (Haute-Saône)

La Lanterne à Fleurey-lès-Faverney	70	5.900	3.800	2.600	1.700	4.104	4.083	20 au 22/09	vigilance
La Semouse à Saint-Loup-sur-Semouse	70	1.500	1.100	0.760	0.550	1.097	1.192	20 au 22/09	
Le Rahin à Plancher-Bas	70	0.200	0.100	0.055	0.025	0.120	0.312	20 au 22/09	

Unité Plateau calcaire de Haute-Saône (Haute-Saône)

Le Durgeon à Colombier	70	0.060	0.030	0.015	0.005	0.044	0.052	20 au 22/09	vigilance
Le Bâtard à Villeparois	70	0.045	0.020	0.015	0.010	0.078	0.060	20 au 22/09	
La Colombine à Frotey-lès-Vesoul	70	0.480	0.280	0.200	0.130	0.312	0.298	20 au 22/09	
La Romaine à Maizières	70	0.250	0.170	0.140	0.110	0.150	0.143	20 au 22/09	
La Morte à Saint-Broing	70	0.490	0.320	0.220	0.160	0.957	0.476	20 au 22/09	

Unité Saône amont (Haute-Saône)

La Saône à Cendrecourt	70	4.800	3.400	2.900	2.200	9.389	5.836	20 au 22/09	
Le Coney à Fontenoy-le-Château	88	1.940	1.330	1.140	0.850	3.530	2.530	20 au 22/09	
Le Salon à Denèvre	70	1.000	0.620	0.430	0.300	1.329	0.983	20 au 22/09	

La Vingeanne à Oisilly	21	1.500	1.000	0.890	0.760	1.850	1.930	20 au 22/09	
La Saône à Pagny-la-Ville (Lechâtelet)	21	43.500	28.000	21.000	16.000	40.000	45.000	20 au 22/09	
La Saône à Mâcon	71	104.000	70.000	52.000	35.000	82.000	135.000	20 au 22/09	
Le Pannecul à Noiron-sur-Bèze	21	0.035	0.030	0.020	0.010	0.031	0.029	19 au 21/09	
La Tille à Arcelot	21	1.000	0.550	0.300	0.110	1.300	2.850	20 au 22/09	
La Tille à Champdôtre	21	2.300	1.300	0.700	0.500	2.900	4.300	20 au 22/09	
L'Ouche à Plombières-lès-Dijon	21	1.500	1.000	0.600	0.500	2.300	2.300	20 au 22/09	
L'Ouche à Trouhans	21	2.400	1.200	1.000	0.900	4.876	4.021	20 au 22/09	
Unité Vouge, Bièvre, Cent-Fonts (Côte d'Or)									
La Vouge à Saint-Nicolas-lès-Cîteaux	21	0.184	0.094	0.060	0.031	0.130	0.130	20 au 22/09	
La Bièvre à Brazey-en-Plaine	21	0.240	0.200	0.180	0.170	0.339	0.339	14 au 16/09	
La Cent-Fonts à Saulon-la-Rue	21	0.220	0.170	0.150	0.145	0.265	0.265	19 au 21/09	

La Vouge à Saint-Nicolas-lès-Cîteaux	21	0.184	0.094	0.060	0.031	0.130	0.130	20 au 22/09	vigilance
La Dheune à Santenay	71	0.350	0.240	0.210	0.140	0.406	0.361	20 au 22/09	
La Grosne à Jalogny (Cluny)	71	0.540	0.270	0.120	0.055	0.608	0.470	20 au 22/09	vigilance

Bulletin de veille hydrologique et piézométrique
n° 10 du 23 septembre 2024 : période du 09/09/2024 au 22/09/2024

Stations	Dépt.	Seuils de qualification de la sécheresse				Qm3J-N (VCN3) 14 jours (m³/s) au 15/09/2024	Qm3J-N (VCN3) 14 jours (m³/s) au 22/09/2024	Date du VCN3 observé	Qualification hydrologique de l'étiage
		Vigilance (m³/s)	Alerte (m³/s)	Alerte renforcée (m³/s)	Crise (m³/s)				

Eaux superficielles : bassin Loire – Bretagne

La Loire à Nevers	58	32.000	23.000	21.000	19.000	36.128	64.600	20 au 22/09	
La Loire à Gien	58	60.000	50.000	45.000	43.000	71.219	137.000	20 au 22/09	
L'Allier à Cuffy	58	29.000	17.000	16.000	15.500	28.340	44.100	20 au 22/09	
La Bourbince à Vitry-en-Charollais	71	1.600	1.100	0.870	0.750	1.656	1.700	20 au 22/09	
L'Arconce à Montceaux-l'Etoile	71	0.890	0.530	0.320	0.210	0.836	1.620	19 au 21/09	

Unité Arroux – Morvan (Saône-et-Loire)

L'Arroux à Rigny-sur-Arroux	71	4.100	2.300	1.400	1.000	6.130	2.690	20 au 22/09	vigilance
L'Arroux à Etang-sur-Arroux	71	3.600	2.100	1.100	0.580	1.777	2.730	20 au 22/09	
L'Arroux à Dracy-Saint-Loup	71	0.480	0.260	0.150	0.090	0.271	0.709	20 au 22/09	

L'Arroux à Dracy-Saint-Loup	21	0.480	0.260	0.150	0.090	0.271	0.709	20 au 22/09	
L'Aron à Verneuil	58	2.760	1.320	0.950	0.780	2.940	3.700	20 au 22/09	
La Dragne à Vandenesse	58	0.290	0.140	0.090	0.060	0.173	0.232	20 au 22/09	vigilance
L'ixeure à La Fermeté	58	0.120	0.050	0.030	0.020	0.080	0.149	19 au 21/09	
L'Alène à Cercy-la-Tour	58	0.770	0.350	0.255	0.210	0.487	0.906	20 au 22/09	
L'Acolin à Saint-Germain-Chassenay	58	0.860	0.500	0.400	0.350	0.456	0.530	14 au 16/09	vigilance
La Nievre d'Arzembouy à Poiseux	58	0.470	0.250	0.190	0.155	0.336	0.377	20 au 22/09	vigilance
Le Nohain à Saint-Martin-sur-Nohain	58	2.020	1.100	0.970	0.850	2.847	2.667	20 au 22/09	
La Vrille à Arquian	58	0.230	0.120	0.090	0.055	0.262	0.229	20 au 22/09	vigilance

Eaux superficielles : bassin Seine – Normandie

Unité Chatillonnais (Côte d'Or)

La Laignes aux Riceys	21	1.000	0.650	0.470	0.290	2.262	2.365	20 au 22/09	
La Seine à Nod-sur-Seine	21	1.200	0.720	0.450	0.250	1.150	1.526	20 au 22/09	
L'Ource à Leuglay	21	0.420	0.250	0.140	0.070	0.528	0.411	20 au 22/09	

L'Armançon à Aisy-sur-Armançon	89	1.600	0.920	0.500	0.290	1.989	3.021	20 au 22/09	
L'Armançon à Briennon-sur-Armançon	89	7.500	4.600	3.100	2.300	11.302	15.239	20 au 22/09	
Le Serein à Chablis (pont de la déviation)	89	1.100	0.490	0.270	0.190	1.620	3.756	20 au 22/09	
La Cure à Marigny-l'Église	58	1.350	0.900	0.750	0.610	1.141	1.322	17 au 19/09	vigilance
La Cure à Arcy-sur-Cure	89	3.500	2.700	2.100	1.700	5.016	6.628	20 au 22/09	
Le Cousin à Avallon	89	0.640	0.360	0.200	0.150	0.424	1.009	20 au 22/09	
L'Yonne à Corancy	58	0.990	0.600	0.450	0.350	0.693	0.744	20 au 22/09	vigilance
L'Yonne à Dornecy	58		2.500	1.900	1.300	5.278	6.759	20 au 22/09	
L'Yonne à Gurgy	89	14.000	12.500	11.000	9.200	24.312	31.029	20 au 22/09	
L'Yonne à Pont-sur-Yonne	89	30.000	16.000	13.000	11.000	49.689	56.100	20 au 22/09	
Le Sauzay à Corvol-l'Orgueilleux	58	0.530	0.330	0.280	0.240	0.464	0.437	19 au 21/09	vigilance
Le Beuvron à Ouagne	58	0.460	0.250	0.200	0.165	0.469	0.571	20 au 22/09	
L'Orvanne à Diant	89	0.300	0.240	0.190	0.140	0.356	0.350	19 au 21/09	
L'Ouanne à Charny	89	1.100	0.780	0.610	0.440	1.340	1.500	20 au 22/09	
Le Loing à Saint-Martin-des-Champs	89	0.313	0.225	0.180	0.116	0.323	0.318	17 au 19/09	
Le Tholon à Senan	89	0.270	0.160	0.140	0.100	0.282	0.325	20 au 22/09	
La Vanne à Pont-sur-Vanne	89	4.200	3.000	2.400	2.000	4.799	4.960	20 au 22/09	

Bulletin de veille hydrologique et piézométrique
n° 10 du 23 septembre 2024 : période du 09/09/2024 au 22/09/2024

Eaux superficielles

Zone de gestion	Station de référence	Seuils de qualification de la sécheresse				Qm3J-N (VCN3) 14 jours (m³/s) au 15/09/2024	Qm3J-N (VCN3) 14 jours (m³/s) au 22/09/2024	Date du VCN3 observé	Qualification hydrologique de l'étiage
		Vigilance (m³/s)	Alerte (m³/s)	Alerte renforcée (m³/s)	Crise (m³/s)				

Département de la Côte-d'Or (21)

Bassin Rhône – Méditerranée – Corse

Tille amont, Ignon, Venelle	La Tille à Arcelot	1.000	0.550	0.300	0.110	1.300	2.850	20 au 22/09	
Vingeanne	La Vingeanne à Oisilly	1.500	1.000	0.890	0.760	1.850	1.930	20 au 22/09	
Bèze, Albane	Le Pannecul à Noiron-sur-Bèze	0.035	0.030	0.020	0.010	0.031	0.029	19 au 21/09	alerte
Tille aval, Norges	La Tille à Champdôtre	2.300	1.300	0.700	0.500	2.900	4.300	20 au 22/09	
Vouge, Biètré, Cent-Fonts	La Vouge à Saint-Nicolas-lès-Cîteaux	0.184	0.094	0.060	0.031	0.130	0.130	20 au 22/09	
	La Biètré à Brazey-en-Plaine	0.240	0.200	0.180	0.170	0.339	0.339	14 au 16/09	
	La Cent-Fonts à Saulon-la-Rue	0.220	0.170	0.150	0.145	0.265	0.265	19 au 21/09	
Bouzaie, Lauve, Rhoïn, Meuzin	La Vouge à Saint-Nicolas-lès-Cîteaux	0.184	0.094	0.060	0.031	0.130	0.130	20 au 22/09	vigilance
	La Dheune à Santenay	0.350	0.240	0.210	0.140	0.406	0.361	20 au 22/09	
Ouche amont, Suzon, Vandenesse	L'Ouche à Plombières-lès-Dijon	1.500	1.000	0.600	0.500	2.300	2.300	20 au 22/09	
Ouche aval	L'Ouche à Trouhans	2.400	1.200	1.000	0.900	4.876	4.021	20 au 22/09	

Axe Saône

Saône moyenne	La Saône à Pagny-la-Ville (Lechâtelet)	43.500	28.000	21.000	16.000	40.000	45.000	20 au 22/09	
----------------------	--	--------	--------	--------	--------	--------	--------	-------------	--

Bassin Seine – Normandie

Serein amont, Romanée	Le Serein à Chablis (pont de la déviation)	1.100	0.490	0.270	0.190	1.620	3.756	20 au 22/09	
Armançon amont, Brenne	L'Armançon à Aisy-sur-Armançon	1.600	0.920	0.500	0.290	1.989	3.021	20 au 22/09	
Châtillonnais (Seine, Laignes, Petite Laignes, Ource, Aube)	La Laignes aux Riceys	1.000	0.650	0.470	0.290	2.262	2.365	20 au 22/09	
	La Seine à Nod-sur-Seine	1.200	0.720	0.450	0.250	1.150	1.526	20 au 22/09	
	L'Ource à Leuglay	0.420	0.250	0.140	0.070	0.528	0.411	20 au 22/09	

Bassin Loire – Bretagne

Arroux, Lacanche	L'Arroux à Dracy-Saint-Loup	0.480	0.260	0.150	0.090	0.271	0.709	20 au 22/09	
-------------------------	-----------------------------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------------	--

Département du Doubs (25)

Bassin Rhône – Méditerranée – Corse

Haute-Chaîne	Le Doubs à Mouthé	0.330	0.220	0.150	0.130	0.856	0.495	20 au 22/09	
	Le Doubs à Pontarlier	1.900	1.200	0.970	0.760	1.803	2.459	20 au 22/09	
	Le Doubs à Goumois	7.900	5.300	4.500	2.930	4.529	8.770	09 au 11/09	
	La Bienne à Morez	0.350	0.220	0.150	0.110	0.548	0.347	20 au 22/09	
	Le Tacon à Saint-Claude	0.840	0.570	0.430	0.340	2.879	0.787	20 au 22/09	
Plateau Calcaire jurassien	Le Dessoubre à Saint-Hippolyte	2.400	1.500	1.100	0.760	6.654	2.940	20 au 22/09	
	La Loue à Champagne-sur-Loue	15.000	11.000	8.100	5.270	10.210	17.618	20 au 22/09	
	La Furieuse à Salins	0.260	0.160	0.110	0.050	0.199	0.207	20 au 22/09	
	L'Ain à Bourg-de-Sirod	2.500	1.800	1.300	0.900	2.351	3.429	20 au 22/09	
Basses vallées Doubs – Ognon	Le Hérisson à Doucier	0.340	0.210	0.110	0.080	0.476	0.611	20 au 22/09	
	Le Doubs à Mathay	14.000	8.900	7.000	5.280	9.710	23.800	09 au 11/09	
	Le Doubs à Besançon	25.000	17.000	12.000	7.300	20.813	43.134	19 au 21/09	
	L'Ognon à Pesmes	8.200	5.500	3.700	2.100	7.180	8.950	20 au 22/09	
	Le Scey à Beveuge	0.460	0.290	0.210	0.140	0.351	0.378	20 au 22/09	
	Le Doubs à Neublans-Abergement	47.000	31.000	22.000	14.000	20.300	62.500	20 au 22/09	

Sous bassin de l'Allan

Allan	La Savoureuse à Giromagny	0.180	0.090	0.050	0.030	0.318	0.370	20 au 22/09	
	La Savoureuse à Belfort	0.480	0.440	0.330	0.230	0.583	1.000	20 au 22/09	
	La Bourbeuse à Froidefontaine	0.500	0.230	0.160	0.070	0.674	0.721	20 au 22/09	
	L'Allan à Joncherey	1.100	0.690	0.580	0.440	0.775	0.691	20 au 22/09	
	Le Rupt à Dung	0.110	0.070	0.055	0.025	0.257	0.201	20 au 22/09	

Bulletin de veille hydrologique et piézométrique
n° 10 du 23 septembre 2024 : période du 09/09/2024 au 22/09/2024

Eaux superficielles

Zone de gestion	Station de référence	Seuils de qualification de la sécheresse				Qm3J-N (VCN3) 14 jours (m³/s) au 15/09/2024	Qm3J-N (VCN3) 14 jours (m³/s) au 22/09/2024	Date du VCN3 observé	Qualification hydrologique de l'étiage
		Vigilance (m³/s)	Alerte (m³/s)	Alerte renforcée (m³/s)	Crise (m³/s)				

Département du Jura (39)

Bassin Rhône – Méditerranée – Corse

Nord Jura	La Loue à Champagne-sur-Loue	15.000	11.000	8.100	5.270	10.210	17.618	20 au 22/09	
	Le Doubs à Neublans-Abergement	47.000	31.000	22.000	14.000	20.300	62.500	20 au 22/09	
	Le Doubs à Besançon	25.000	17.000	12.000	7.300	20.813	43.134	19 au 21/09	
Seille	La Brenne à Sellières	0.075	0.040	0.025	0.015	0.231	0.115	16 au 18/09	
	La Gizia à Frontenaud	0.260	0.170	0.130	0.110	0.217	0.236	20 au 22/09	
	La Seille à Voiteur	0.650	0.330	0.210	0.080	0.294	0.680	20 au 22/09	
Plateau Calcaire	L'Ain à Bourg-de-Sirod	2.500	1.800	1.300	0.900	2.351	3.429	20 au 22/09	
	Le Hérisson à Doucier	0.340	0.210	0.110	0.080	0.476	0.611	20 au 22/09	
	La Furieuse à Salins	0.260	0.160	0.110	0.050	0.199	0.207	20 au 22/09	
Haute-Chaîne	La Bienne à Morez	0.350	0.220	0.150	0.110	0.548	0.347	20 au 22/09	vigilance
	Le Tacon à Saint-Claude	0.840	0.570	0.430	0.340	2.879	0.787	20 au 22/09	
	Le Doubs à Mouthe	0.330	0.220	0.150	0.130	0.856	0.495	20 au 22/09	

Département de la Nièvre (58)

Bassin Loire – Bretagne

Acolin	L'Acolin à Saint-Germain-Chassenay	0.860	0.500	0.400	0.350	0.456	0.530	14 au 16/09	vigilance
Aron	L'Aron à Verneuil	2.760	1.320	0.950	0.780	2.940	3.700	20 au 22/09	
Mazou – Nohain	Le Nohain à Saint-Martin-sur-Nohain	2.020	1.100	0.970	0.850	2.847	2.667	20 au 22/09	
Alène	L'Alène à Cercy-la-Tour	0.770	0.350	0.255	0.210	0.487	0.906	20 au 22/09	
Dragne	La Dragne à Vandenesse	0.290	0.140	0.090	0.060	0.173	0.232	20 au 22/09	vigilance
Ixeure	L'Ixeure à La Fermeté	0.120	0.050	0.030	0.020	0.080	0.149	19 au 21/09	
Nièvre	La Nièvre d'Arzembouy à Poiseux	0.470	0.250	0.190	0.155	0.336	0.377	20 au 22/09	vigilance
Vrille	La Vrille à Arquian	0.230	0.120	0.090	0.055	0.262	0.229	20 au 22/09	vigilance
Loire amont	La Loire à Nevers	32.000	23.000	21.000	19.000	36.128	64.600	20 au 22/09	
Loire aval	La Loire à Gien	60.000	50.000	45.000	43.000	71.219	137.000	20 au 22/09	
Allier	L'Allier à Cuffy	29.000	17.000	16.000	15.500	28.340	44.100	20 au 22/09	

Bassin Seine – Normandie

Sauzay	Le Sauzay à Corvol-l'Orgueilleux	0.530	0.330	0.280	0.240	0.464	0.437	19 au 21/09	vigilance
Beuvron	Le Beuvron à Ouagne	0.460	0.250	0.200	0.165	0.469	0.571	20 au 22/09	
Cure	La Cure à Marigny-l'Église	1.350	0.900	0.750	0.610	1.141	1.322	17 au 19/09	vigilance
Yonne Amont	L'Yonne à Corancy	0.990	0.600	0.450	0.350	0.693	0.744	20 au 22/09	vigilance
Yonne Aval	L'Yonne à Dornecy	0.000	2.500	1.900	1.300	5.278	6.759	20 au 22/09	

Département de la Haute-Saône (70)

Bassin Rhône – Méditerranée – Corse

Basses vallées Doubs – Ognon	Le Doubs à Mathay	14.000	8.900	7.000	5.280	9.710	23.800	09 au 11/09	
	Le Doubs à Besançon	25.000	17.000	12.000	7.300	20.813	43.134	19 au 21/09	
	L'Ognon à Pesmes	8.200	5.500	3.700	2.100	7.180	8.950	20 au 22/09	
	Le Scey à Beveuge	0.460	0.290	0.210	0.140	0.351	0.378	20 au 22/09	
	Le Doubs à Neublans-Abergement	47.000	31.000	22.000	14.000	20.300	62.500	20 au 22/09	
Vosges haute-saônoises	La Lanterne à Fleurey-lès-Faverney	5.900	3.800	2.600	1.700	4.104	4.083	20 au 22/09	vigilance
	La Semouse à Saint-Loup-sur-Semouse	1.500	1.100	0.760	0.550	1.097	1.192	20 au 22/09	
	Le Rahin à Plancher-Bas	0.200	0.100	0.055	0.025	0.120	0.312	20 au 22/09	
Plateau calcaire de Haute-Saône	Le Durgeon à Colombier	0.060	0.030	0.015	0.005	0.044	0.052	20 au 22/09	vigilance
	Le Bâtard à Villeparois	0.045	0.020	0.015	0.010	0.078	0.060	20 au 22/09	
	La Colombine à Frotey-lès-Vesoul	0.480	0.280	0.200	0.130	0.312	0.298	20 au 22/09	
	La Romaine à Maizières	0.250	0.170	0.140	0.110	0.150	0.143	20 au 22/09	
	La Morte à Saint-Broing	0.490	0.320	0.220	0.160	0.957	0.476	20 au 22/09	

Sous bassin de l'Allan

Allan	La Savoureuse à Giromagny	0.180	0.090	0.050	0.030	0.318	0.370	20 au 22/09	
	La Savoureuse à Belfort	0.480	0.440	0.330	0.230	0.583	1.000	20 au 22/09	
	La Bourbeuse à Froidefontaine	0.500	0.230	0.160	0.070	0.674	0.721	20 au 22/09	
	L'Allan à Joncherey	1.100	0.690	0.580	0.440	0.775	0.691	20 au 22/09	
	Le Rupt à Dung	0.110	0.070	0.055	0.025	0.257	0.201	20 au 22/09	

Axe Saône

Saône amont	La Saône à Cendrecourt	4.800	3.400	2.900	2.200	9.389	5.836	20 au 22/09	
	Le Coney à Fontenoy-le-Château	1.940	1.330	1.140	0.850	3.530	2.530	20 au 22/09	
	Le Salon à Denèvre	1.000	0.620	0.430	0.300	1.329	0.983	20 au 22/09	

Bulletin de veille hydrologique et piézométrique
n° 10 du 23 septembre 2024 : période du 09/09/2024 au 22/09/2024

Eaux superficielles

Zone de gestion	Station de référence	Seuils de qualification de la sécheresse				Qm3J-N (VCN3) 14 jours (m³/s) au 15/09/2024	Qm3J-N (VCN3) 14 jours (m³/s) au 22/09/2024	Date du VCN3 observé	Qualification hydrologique de l'été
		Vigilance (m³/s)	Alerte (m³/s)	Alerte renforcée (m³/s)	Crise (m³/s)				

Département de la Saône-et-Loire (71)

Bassin Rhône – Méditerranée – Corse

Dheune	La Dheune à Santenay	0.350	0.240	0.210	0.140	0.406	0.361	20 au 22/09	
Grosne	La Grosne à Jalogny (Cluny)	0.540	0.270	0.120	0.055	0.608	0.470	20 au 22/09	vigilance
Seille et Guyotte	La Brenne à Sellières	0.075	0.040	0.025	0.015	0.231	0.115	16 au 18/09	
	La Seille à Voiteur	0.650	0.330	0.210	0.080	0.294	0.680	20 au 22/09	
	La Gizia à Frontenaud	0.260	0.170	0.130	0.110	0.217	0.236	20 au 22/09	

Axe Saône

Saône aval	La Saône à Mâcon	104.000	70.000	52.000	35.000	82.000	135.000	20 au 22/09	
-------------------	------------------	---------	--------	--------	--------	--------	---------	-------------	--

Bassin Loire – Bretagne

Vallée de la Loire	La Loire à Nevers	32.000	23.000	21.000	19.000	36.128	64.600	20 au 22/09	
Arroux – Morvan	L'Arroux à Rigny-sur-Arroux	4.100	2.300	1.400	1.000	6.130	2.690	20 au 22/09	vigilance
	L'Arroux à Etang-sur-Arroux	3.600	2.100	1.100	0.580	1.777	2.730	20 au 22/09	
	L'Arroux à Dracy-Saint-Loup	0.480	0.260	0.150	0.090	0.271	0.709	20 au 22/09	
Bourbince	La Bourbince à Vitry-en-Charollais	1.600	1.100	0.870	0.750	1.656	1.700	20 au 22/09	
Arconce et Sornin	L'Arconce à Montceaux-l'Etoile	0.890	0.530	0.320	0.210	0.836	1.620	19 au 21/09	

Département de l'Yonne (89)

Bassin Seine – Normandie

Cure aval	La Cure à Arcy-sur-Cure	3.500	2.700	2.100	1.700	5.016	6.628	20 au 22/09	
Yonne moyenne	L'Yonne à Gurgy	14.000	12.500	11.000	9.200	24.312	31.029	20 au 22/09	
Yonne aval	L'Yonne à Pont-sur-Yonne	30.000	16.000	13.000	11.000	49.689	56.100	20 au 22/09	
Serein	Le Serein à Chablis (pont de la déviation)	1.100	0.490	0.270	0.190	1.620	3.756	20 au 22/09	
Armançon amont	L'Armançon à Aisy-sur-Armançon	1.600	0.920	0.500	0.290	1.989	3.021	20 au 22/09	
Armançon aval	L'Armançon à Briennon-sur-Armançon	7.500	4.600	3.100	2.300	11.302	15.239	20 au 22/09	
Cousin	Le Cousin à Avallon	0.640	0.360	0.200	0.150	0.424	1.009	20 au 22/09	
Tholon, Ravillon, Vrin, Ru d'Ocques	Le Tholon à Senan	0.270	0.160	0.140	0.100	0.282	0.325	20 au 22/09	
Vanne	La Vanne à Pont-sur-Vanne	4.200	3.000	2.400	2.000	4.799	4.960	20 au 22/09	
Ouanne – Loing	L'Ouanne à Charny	1.100	0.780	0.610	0.440	1.340	1.500	20 au 22/09	
Nord Yonne	L'Orvanne à Diant	0.300	0.240	0.190	0.140	0.356	0.350	19 au 21/09	

Département du Territoire de Belfort (90)

Bassin Rhône – Méditerranée – Corse

Sous bassin de l'Allan

Allan	La Savoureuse à Giromagny	0.180	0.090	0.050	0.030	0.318	0.370	20 au 22/09	
	La Savoureuse à Belfort	0.480	0.440	0.330	0.230	0.583	1.000	20 au 22/09	
	La Bourbeuse à Froidefontaine	0.500	0.230	0.160	0.070	0.674	0.721	20 au 22/09	
	L'Allan à Joncherey	1.100	0.690	0.580	0.440	0.775	0.691	20 au 22/09	
	Le Rupt à Dung	0.110	0.070	0.055	0.025	0.257	0.201	20 au 22/09	

Bulletin de veille hydrologique et piézométrique
n° 10 du 23 septembre 2024 : période du 09/09/2024 au 22/09/2024

Points d'eau	Dépt.	Entité hydrogéologique	Cote piezo. moyenne mensuelle (mNGF)	Cote piezo. minimale historique (mNGF)	Date de la cote mini. historique	Cote (mNGF), bulletin du 16/09/2024	Cote actuelle (mNGF)	Date de la dernière cote disponible	Tendance
--------------	-------	------------------------	--------------------------------------	--	----------------------------------	-------------------------------------	----------------------	-------------------------------------	----------

Eaux souterraines – bassin Saône

Haute Chaîne (25 et 39)

Dommartin	25	Alluvions du Drugeon, nappe de l'Arlier	807.35	806.47	01/12/18	ND	ND	27/08/24	
-----------	----	---	--------	--------	----------	----	----	----------	--

Plateau calcaire jurassien (25 et 39)

Hauteroche (Crançot)	39	Calcaires jurassiques chaîne du Jura 1er plateau	427.59	420.29	24/10/18	434.67	430.39	21/09/24	↘
Arc-et-Senans	25	Alluvions de la basse vallée de la Loue entre Quingey et la confluence avec le Doubs	226.89	226.62	07/11/18	228.16	227.83	23/09/24	↘
Ney	39	Calcaires et marnes jurassiques Haut Jura et Bugey – BV Ain et Rhône	527.38	526.92	26/09/20	527.59	527.55	23/09/24	↘

Bresse (39 et 71)

Desnes	39	Alluvions de la Bresse - plaine de Bletterans	200.86	199.94	26/09/20	201.06	201.01	23/09/24	↘
--------	----	---	--------	--------	----------	--------	--------	----------	---

Basses vallées du Doubs et de l'Ognon (25 et 70)

Branne	25	Alluvions de la vallée du Doubs	272.01	270.91	20/09/09	272.50	272.38	23/09/24	↘
Montferrand-le-Château	25	Calcaires jurassiques des Avants-Monts	237.08	235.28	08/10/09	237.24	236.29	23/09/24	↘
Molay	39	Alluvions du confluent Saone-Doubs	189.74	189.21	22/11/18	189.92	190.00	23/09/24	↗
Oussières	39	Cailloutis pliocènes de la Forêt de Chaux et formations miocènes sous couverture du confluent Saône-Doubs	223.92	223.24	22/10/23	223.83	223.82	23/09/24	↘

Allan (25 et 90)

Valdoie	90	Alluvions de la Savoureuse	382.91	382.27	08/08/15	383.25	383.12	23/09/24	↘
Florimont	90	Cailloutis du Sundgau dans BV du Doubs	380.87	379.65	10/01/23	380.19	380.19	23/09/24	=

Vosges haute-saônoises (70)

Breuches	70	Alluvions de l'interfluve Breuchin – Lanterne en amont de la confluence	253.95	253.53	23/09/20	254.24	254.18	23/09/24	↘
Magnoncourt	70	Grès Trias inférieur BV Saône	251.13	250.62	23/10/15	251.20	251.16	23/09/24	↘
Amont-et-Effreney	70	Socle vosgien BV Saône-Doubs	422.99	421.88	29/08/22	423.33	423.09	23/09/24	↘

Plateau haut de saônois (70)

Sorans-lès-Breurey	70	Calcaires jurassiques des plateaux de Haute-Saône	265.23	260.52	16/10/23	260.59	260.60	23/09/24	↗
--------------------	----	---	--------	--------	----------	--------	--------	----------	---

Saône amont (70)

Autet	70	Calcaires jurassiques des plateaux de Haute-Saône	192.08	191.91	10/03/11	192.13	192.07	23/09/24	↘
-------	----	---	--------	--------	----------	--------	--------	----------	---

Ouche-Tille-Vouge-Vingeanne (21)

Arceau	21	Alluvions de la plaine de la Tille (superficielle et profonde)	228.57	228.16	18/11/18	228.97	228.87	23/09/24	↘
Bourberain	21	Calcaires jurassiques du châtilonnais et seuil de Bourgogne entre Ouche et Vingeanne	224.97	223.28	18/10/23	224.91	224.83	23/09/24	↘
Chenôve	21	Alluvions nappe de Dijon sud (superficielle et profonde)	232.25	229.81	03/04/92	232.99	232.95	23/09/24	↘

Saône aval (01 et 71)

Replonges	01	Alluvions de la Saône entre seuil de Tournus et confluent avec le Rhône	167.87	167.63	13/09/09	167.99	167.95	23/09/24	↘
Saint-Cyr	71	Sables, graviers et argiles - St Cosmes du Val de Saône	175.68	174.80	16/10/23	175.28	175.28	23/09/24	=

Eaux souterraines – bassin Loire

Nièvre et Saône-et-Loire

Montaron	58	Sables et argiles du Bourbonnais du Mio-Pliocène et complexe multicouche des Limagnes	231.98	230.30	14/10/19	232.22	232.10	23/09/24	↘
Bouhy	58	Calcaires et marnes du Dogger et Jurassique supérieur du Nivernais nord libres et captifs	223.27	218.52	05/11/92	227.50	227.15	23/09/24	↘
Mars-sur-Allier	58	Alluvions de l'Allier aval	176.72	176.44	22/10/23	176.87	176.83	21/09/24	↘
L'Hôpital-Le-Mercier	71	Calcaires et marnes du Jurassique du Beaujolais libres	234.61	233.24	14/10/19	235.69	235.64	23/09/24	↘

Eaux souterraines – bassin Seine

Yonne

Noyers	89	Calcaires kimméridgiens-oxfordiens karstiques entre Yonne et Seine	262.04	260.55	05/11/15	262.40	262.28	23/09/24	↘
Ligny-le-Châtel	89	Albien-Néocomien libre entre Yonne et Seine	147.65	146.50	22/11/09	150.42	ND	04/09/24	
Saint-Maurice-le-Vieil	89	Albien-Néocomien libre entre Loire et Yonne	151.64	151.01	23/07/11	152.13	152.15	23/09/24	↗
Coulours	89	Craie du Senonais et Pays d'Othe	210.68	206.34	01/10/50	212.68	212.44	19/09/24	↘
Voisines	89	Craie du Senonais et Pays d'Othe	129.47	127.49	01/02/13	130.10	130.14	23/09/24	↗
Arces-Dilo	89	Craie du Senonais et Pays d'Othe	226.36	223.94	05/12/09	228.85	228.69	22/09/24	↘
Chéroy	89	Craie et Tertiaire du Gâtinais	122.94	119.63	25/11/09	123.53	123.51	23/09/24	↘

Pour information

La cote piézométrique moyenne mensuelle correspond à la moyenne des cotes du mois de la date de la dernière cote disponible.

La cote piézométrique minimale historique correspond à la cote la plus basse jamais atteinte par la nappe à la fin de l'année n-1.

La date de la dernière cote disponible est la date du présent bulletin, sauf en cas d'interruption de disponibilité de la donnée.

Légende

	hors seuil
	sous la cote piézo. moyenne mensuelle
	sous la cote piezo. minimale historique